



ADMR
pour tous, toute la vie, partout



ANIMATION

Résidences Haissor ADMR

- 6 résidences de 5 à 8 logements chacune, soit 39 logements au total : Ambérieu-en-Bugey, Ceyzériat, Châtillon-sur-Chalaronne, Leyment, Saint-Étienne-du-Bois, Saint-Cyr-sur-Menthon.
- 2 nouveaux sites en projet : Villars-les-Dombes, Saint-Trivier-de-Courtes.
- 39 résidents (20 femmes et 10 hommes).
- Moyenne d'âge : 79 ans.

À noter

- Il reste quelques appartements disponibles dans les résidences de Leyment, Châtillon et Ambérieu. Pour en savoir plus, contacter l'ADMR.

Fédération ADMR de l'Ain
801, rue de la Source
01440 Viriat

Tél. 04 74 23 21 35
info.fede01@admr.org
www.fede01.admr.org

“
Maintenir
l'autonomie
en semi-
collectivité

VIVRE-ENSEMBLE



Une bonne table reste le meilleur moyen de rassembler. Ici, atelier diététique suivi du repas élaboré ensemble.

Partager la vie sociale en concertation

Dans les résidences Haissor gérées par l'ADMR, le projet de vie sociale et partagée, anticipant et limitant la perte de l'autonomie, contribue au vivre-ensemble et au bien-être des résidents. Le programme d'animations, coconstruit, est mis en œuvre sur chaque site par une coordinatrice.

PAR **PASCALINE TERELLI**

En matière d'autonomie, la prévention est déterminante pour assurer le maintien à domicile. À l'occasion d'un appel à projets lancé par le Conseil départemental de l'Ain, une alternative a émergé pour permettre aux personnes âgées de retarder le plus possible l'entrée en EHPAD*. Les résidences Haissor** ont vu le jour, fruits d'une alliance entre les bailleurs sociaux, les municipalités et les professionnels de l'aide à la personne tels que l'ADMR. Ce type d'habitat, composé de logements indépendants et d'espaces communs, offre la possibilité de vivre en semi-collectivité. Il a pris place au cœur des villages, à proximité des commerces, services de santé et des transports.

Pour les résidents, un Projet de vie sociale et partagée (PVSP) vient s'inscrire dans le cadre du dispositif d'aide à la vie partagée (AVP), mesure phare pour favoriser le déploiement de l'habitat inclusif auprès de personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap. « Financé par le Département, le PVSP vise à améliorer concrètement le quotidien des résidents en les accompagnant dans leur volonté d'autonomie », explique Myriam Lyonnet, responsable du pôle Autonomie de la fédération ADMR. « //

se traduit par des pratiques tournées vers la prévention de la perte d'autonomie au sein de leur environnement. » Réactualisé chaque année, il met en œuvre une programmation annuelle d'animations, élaborée avec les résidents en fonction de leurs envies, leurs besoins et des moyens disponibles. Dans le cadre du projet 2024, l'embauche de l'animatrice Mégane Guyon, début juin, va permettre son déploiement au sein des six sites gérés par l'ADMR. « Notre volonté de professionnaliser les animations, souligne Adeline Ricol, cadre de santé référente des résidences Haissor, vise à ce qu'elles ne soient pas occupationnelles mais bien au service d'un plan de prévention général. » ■

*Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
**Habitat intermédiaire services solidaires regroupé

SUR LE TERRAIN

Le projet concrètement

Plusieurs temps d'échanges avec les résidents président à la conception du projet de vie sociale et partagée : en fin d'année d'abord pour recenser les attentes, quelques semaines plus tard pour valider le budget prévisionnel des animations envisagées et ponctuellement lors du conseil des résidents pour réajuster si cela s'avère nécessaire. La coordination de la vie de la maison passe aussi par les permanences assurées par les responsables de secteur des associations locales ADMR. Outre les attentes exprimées par les résidents, le projet doit répondre à des critères spécifiques liés au soutien à l'autonomie et la sécurisation de la vie au domicile mais aussi à l'accès à la culture et aux loisirs et bien sûr la convivialité. L'ouverture sur l'extérieur est également privilégiée, à travers des rencontres inter résidences ou la participation à des événements du village.

Reflet des envies de chacun, le programme d'animations est éclectique. Il inclut des activités variées : gymnastique douce, ateliers d'écriture et créatifs, séances de médiation

animale, ateliers autour du bien-être et de l'esthétique, de la nutrition mêlant conseils, cuisine et partage du repas élaboré, de la psychomotricité, de la mémoire, etc. Des sorties font également partie du programme, associant culture et gastronomie telles que croisières-déjeuner sur l'Ain et visites de lieux patrimoniaux. ■



Atelier de médiation animale, où l'on touche du doigt ses vertus apaisantes, prétextes à l'échange et le lâcher-prise.

ANIMATION

Tovertafel, un outil interactif

En 2023, la fédération ADMR a fait l'acquisition d'un équipement Tovertafel. Basé sur une technique de projection verticale sur une table ou sur le sol, l'outil permet de mettre en place toutes sortes de jeux qui font appel aux gestes de la main ou du pied. « On l'utilise généralement

pour introduire ou clôturer une séance : c'est très efficace pour travailler la motricité fine, les réflexes, la mémoire, l'équilibre... », explique Adeline Ricol en soulignant le caractère ludique et facilement accessible de l'outil conçu pour « ne jamais mettre personne en échec ». ■



Grâce à l'outil interactif Tovertafel, toutes les pratiques sont accessibles et bénéfiques en termes de réactivité et mobilité.



3 QUESTIONS À

Mégane Guyon

ANIMATRICE DU PROJET VSP

Qu'est-ce qui vous attire dans le concept d'animation des résidences Haissor ?

Comme j'ai suivi une formation BPJEPS loisirs tout public, j'ai travaillé avec différents publics, des jeunes enfants aux adultes handicapés. Puis, j'ai eu l'occasion d'approcher des personnes âgées. Dans le projet des résidences Haissor, le fait de pouvoir prendre le temps dans les échanges m'a beaucoup plu. Ici, ce n'est pas l'usine ! Le collectif ne se vit pas de la même manière qu'en EHPAD. Les personnes, encore autonomes, sont là par choix. Notre but est qu'elles restent actrices de leur vie.

Comment comptez-vous décliner le projet de vie sociale partagée ?

Mon rôle est différent de celui que peut avoir une aide-soignante, je suis là pour écouter les résidents, leur donner la parole. Grâce au temps d'animation, je les accompagne sans décider pour eux, je suis juste l'outil, avec des supports à mettre au service du groupe.

Concrètement, comment cela va-t-il se traduire ?

Cet été, j'ai pris le temps d'observer et de faire connaissance avec chacune des personnes et avec les autres acteurs en place. À la rentrée, je proposerai des activités autour de différents thèmes. On peut travailler autour du goût, de la nature, des sciences, des animaux, etc. Je laisse la place à la créativité. L'essentiel est de favoriser l'envie de participer, de créer du lien et que tout le monde, de la sortie pêche à l'atelier travaux manuels, y trouve son compte au fil de l'année.